



inscription en ligne

publié le 31/01/2020

L'inscription sur le site du paiement en ligne de Turbo-self vous permet de pouvoir suivre le décompte des repas de votre enfant. Vous n'êtes en cas aucun obligé de payer en ligne pour pouvoir bénéficier de ce service.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.